



PLENIERE DU 18 MARS 2013

RAPPORT « ACCOMPAGNEMENT REGIONAL DES EMPLOIS  
D'AVENIR ».

*Réaction en séance de Claude Taleb,  
Conseiller régional Europe Ecologie – Les Verts,*

Monsieur le Président, cher-e-s collègues,

Je vais dire pourquoi, sur le fond, notre groupe soutient le dispositif des emplois d'avenir et se réjouit de l'engagement financier complémentaire que va apporter la Région.

Au préalable, je souhaite déplorer l'aveuglement libéral et l'opposition idéologique qui est celle de la droite sur un sujet, la question de l'emploi, qui préoccupe au plus haut point nos concitoyens et appelle des politiques publiques volontaires. Je note au passage que les groupes d'opposition de droite et d'extrême droite se rejoignent sur ce credo libéral, loin des proclamations prétendument sociales du Front National.

Vous le savez, la population de notre région est plus jeune que la moyenne. Le chômage y est aussi plus élevé ainsi que le nombre de jeunes sans qualification, à plus de 15%. C'est pourquoi ce dispositif qui cible les jeunes non qualifiés est approprié.

Je souhaite également opposer à ces regards constamment méprisants sur l'emploi associatif, que les associations, dans notre région comme ailleurs, depuis 10 ans créent plus d'emplois que le secteur économique conventionnel, des emplois qui sont des emplois pérennes et utiles.

Et que d'autre part, ceux qui s'opposent à l'utilisation d'emplois d'avenir dans le secteur marchand, dont notre collègue du parti de gauche, devront argumenter et expliquer en quoi les secteurs qui ont été choisis : la construction, les énergies renouvelables, l'agriculture, l'économie sociale et solidaire... ne sont pas des secteurs d'avenir pour l'économie et l'emploi dans notre région. Pour nous, les écologistes, il est évident que ce sont des secteurs d'avenir auxquels il est parfaitement légitime de donner un coup de pouce, quand ils créent de l'emploi pour les jeunes.